

Cadrage des besoins financiers sur la TGO

Phase 1 St Cyr-- St Germain

CPER du 9 juillet 2015 284 M € dont Etat 60, Région 139, Autres 85 (département 30%)

STIF délib du 8 juillet 2015 (270 page 2) 306,7 M€ (estimatif de l'avant-projet aux conditions janvier 2011)

Mais il faut ajouter le matériel roulant payé en totalité par le STIF

STIF même délibération (270 page 16) du 8 juillet 2015 annonce en plus 38,7 M€ pour le matériel roulant (100%STIF)

La réalisation va mobiliser 4 maitres d'ouvrages STIF, RATP, SNCF R, SNCF M

Attention : illustration de l'amateurisme du CDT v8 adopté en juillet 2015 par nos élus : en page 151 pour la phase 1 on relève prévision de 220 M€.

Phase 2 St Germain -- Achères (enquête DUP prévue en fin 2017 et un arrêté de DUP envisagé en mi 2018)

CPER du 9 juillet 2015 Rien n'est inscrit, donc c'est prévu au-delà de 2020

STIF délib du 7 octobre 2015 (523 page 110) 268,5 M€ montant estimé pour les infrastructures nécessaires

Cependant dans cette même délibération 523 deux conventions d'études sont passées en 2015

pour un montant global pour SNCF R de 297,5 K€ et pour SNCF M de 196,7 K€

Attention : illustration de l'amateurisme du CDT v8 adopté en juillet par nos élus : en page 151 pour la phase 2 on relève prévision de 103 M€.

Il faut noter que cette phase 2 a évolué en faisant passer maintenant le trajet en zone urbaine à POISSY.